

**DEPARTEMENT DU NORD - COMMUNE DE LOFFRE**

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 02 OCTOBRE 2017 A 19H00**

**Convocation en date du Lundi 25 septembre 2017**

**Etaient présents**

M GOUY ERIC  
M. FELEDZIAK ALAIN  
M. GENGE FREDERIC  
MME LARIVIERE SYLVIE  
M. MUNDT BRUNO  
M. ANSART JEAN-LUC  
M. PEDA ERIC  
MME NAESSENS GHISLAINE  
M. CARON LAURENT  
MME PLAISANT RENEE  
MME BOULANGER JACQUELINE

**Etait absente excusée :**

MME FELEDZIAK PASCALE donne procuration à M. FELEDZIAK

**Etaient absentes non excusées :**

MME ALIA MARIE-THERESE  
MME LECONTE SANDRINE

Un scrutin a eu lieu, M. Bruno MUNDT à sa demande a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Nombre de conseillers en exercice : 14**

**Nombre de conseillers présents : 11**

**Nombre de conseillers votants : 12**

**N°1 DU 02 OCTOBRE 2017****DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE :  
AUTORISATION D'INTENTER AU NOM DE LA COMMUNE DES ACTIONS EN  
JUSTICE OU DE DEFENDRE LA COMMUNE DANS LES ACTIONS INTENTEES  
CONTRE ELLE**

*Référence :*

*Articles L 2122-22 et L 2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales*

Il est rappelé que par délibération n°1 du 27 juin 2014, le Conseil Municipal a décidé de donner des délégations à Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante de la possibilité de compléter les délégations en l'autorisant d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle et ce dans tous les cas de figure pour toute la durée du mandat.

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (2 abstentions) **AUTORISE** Monsieur le **Maire à ester en justice dans tous les cas de figure**, pour toute la durée du mandat.

**N°2 DU 02 OCTOBRE 2017****DÉLÉGATION DE LA COMPÉTENCE MAITRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX,  
D'EFFACEMENT DES RESEAUX TELEPHONIQUES, ECLAIRAGE PUBLIC, DES  
TRAVAUX DE REFECTION TROTTOIRS, ACCOTEMENTS ET VOIRIE DANS LA  
COMMUNE RURALE DE LOFFRE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR  
D'OSTREVENT**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 24 avril 2016 la CCCO s'est dotée de la compétence « Maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification dans les communes rurales ». Les communes concernées par ce transfert sont Loffre, Tilloy-lez-Marchiennes, Vred, Wandignies-Hamage et Warlaing.

Sur la commune de Loffre, les travaux d'enfouissement électriques seront réalisés en 2018. En parallèle, la commune de Loffre souhaiterait réaliser des travaux d'effacement téléphonique et d'éclairage public, avec travaux de réfection de voirie.

Pour permettre une coordination entre les chantiers, la commune de Loffre souhaite déléguer sa maîtrise d'ouvrage à la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent.

Cette délégation de maîtrise d'ouvrage porterait sur des travaux d'effacement des réseaux téléphoniques et d'éclairage public ainsi que travaux de réfection de voirie estimés à 266 000 € HT et la maîtrise d'oeuvre pour le suivi de ces travaux à 16 000 € HT.

Cœur d'Ostrevent assurera le pilotage des opérations sans contrepartie financière.

Les dépenses engagées pour les études et les travaux seront remboursés par la commune de Loffre. Les conditions administratives, techniques et financières de cette délégation de maîtrise d'ouvrage seront arrêtées par convention.

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

**DONNE DELEGATION** de sa maîtrise d'ouvrage dans le cadre des travaux d'effacement des téléphoniques, d'éclairage public, avec travaux de réfection de voirie à la CCCO et

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de délégation avec la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent.

### N°3 DU 02 OCTOBRE 2017

#### SCOT SERVICE ENERGIE COLLECTIVITE – RENOUELEMENT CONVENTION 2018-2020

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du 19 septembre 2017 émanant du Syndicat Mixte du SCOT Grand Douaisis 36 rue Pilâtre de Rozier Parc d'Activités de Fort de Scarpe à DOUAI sollicitant la commune pour le renouvellement de la convention au Service Energie Collectivité pour une période de 3 ans du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020.

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE LE MAINTIEN DE L'ADHESION** au Service Energie Collectivité du SCOT pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020.

### N°4 DU 02 OCTOBRE 2017

#### SMTD - RECONDUCTION POUR 2018 DES PARTICIPATIONS AUX FINANCEMENTS DES CARTES OR, JOB, RSA

Monsieur le Maire donne lecture de trois courriers du 19/09/2017 émanant du Syndicat Mixte des Transports du Douaisis, concernant la prise en charge de titres de transports par la commune.

Il rappelle le montant de la participation communale 2017 qui s'élève à :

42 € en ce qui concerne la carte OR

5 € en ce qui concerne la carte JOB

15 € en ce qui concerne la carte RSA

Monsieur le Maire propose de reconduire ces participations au taux plafond pour l'année 2018.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal, **DECIDENT**, à l'unanimité, la prise en charge de la carte OR pour 42 €, la carte JOB pour 5 €, la carte RSA pour 15 € pour l'année 2018.

**CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES**

Mme Renée PLAISANT énumère les manifestations de l'association des Parents d'Elèves :

4 et 5 novembre 2017 bourse aux jouets salle polyvalente et foyer

20 décembre 2017 goûter de Noël + spectacle

20 février 2018 carnaval salle polyvalente + foyer

18 mars 2018 loto

31 avril 2018 Pâques

22 juin 2018 et 23 juin 2018 au matin fête de l'école 31 octobre 2018 Halloween

**REPAS DES AINÉS**

Monsieur le Maire rappelle que les repas des Aînés se déroulera le 26 novembre 2017

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL****DU LUNDI 02 OCTOBRE 2017**

MEMBRES PRÉSENTS	SIGNATURES
ERIC GOUY	
ALAIN FELEDZIAK	
FREDERIC GENGE	
SYLVIE LARIVIERE	
BRUNO MUNDT	
JEAN-LUC ANSART	
PEDA ERIC	
GHISLAINE NAESSENS	
LAURENT CARON	
RENEE PLAISANT	
MARIE THERESE ALIA	ABSENTE NON EXCUSÉE
SANDRINE LECONTE	ABSENTE NON EXCUSÉE
JACQUELINE BOULANGER	
PASCALE FELEDZIAK	PROCURATION A M. FELEDZIAK